CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E43087** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE 05/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/1990

Raison sociale : BEPOX

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/02/2024

Capital : 100 000

4 RUE PELLETIER
91320 WISSOUS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC evry

Siret : 377 627 484 00050

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2102846

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5274008104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5274008104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/10/2025

Téléphone : 01 64 47 49 20 **Fax :**

Portable : 06 33 58 91 73

Responsabilité légale :
VIEILLEMARD ANOUCK CO-GÉRANTE / ILLOUZ ANNE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : bepox@bepox.fr

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 359 282 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	27	06/11/2025
2391	Réparation et renforcement d'ouvrages de charpentes		12/12/2023
2392	Restauration de charpente du patrimoine	27	16/04/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025